

La direction de l'Environnement recrute un.e :
Chargé.e de la préservation du patrimoine arboré
Cadre d'emploi : Technicien

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Nanterre, près de 100 000 habitants, est l'un des pôles les plus dynamiques du Grand Paris. La ville dispose de projets de grande ampleur liés aux espaces verts, à l'aménagement urbain et à la transition écologique.

La direction de l'environnement définit la stratégie de végétalisation et de gestion de ses parcs et des espaces verts communaux, en collaboration avec les services d'aménagement, les autres gestionnaires et les usagers des espaces publics.

La ville compte plus de 13 000 arbres sur 100 ha d'espaces verts, répartis sur 10 quartiers.

La Municipalité de Nanterre a engagé un Plan 5000 arbres, consciente de la place que doit jouer le patrimoine arboré dans la lutte contre le réchauffement climatique.

VOTRE MISSION

Suivre l'entretien délégué aux entreprises privées sur le patrimoine arboré communal

Assurer une expertise et un suivi du patrimoine arboré (surveillance, inventaire, suivi phytosanitaire) en entretien et en renouvellement.

VOS ACTIVITES PRINCIPALES

Planifier les travaux d'entretien du patrimoine arboré et veiller à leur bonne exécution sur le terrain, participer à la construction du budget et assurer son exécution (400 000 €)

Etre référent sur la gestion et l'évolution du patrimoine arboré : suivre le patrimoine (Abattage/rognage/élagage), son inventaire sur outils SIG et programmer son renouvellement courant

Participer à l'élaboration et au suivi des volets protection et réglementation (Plan local d'urbanisme, barème d'évaluation de la valeur de l'arbre).

Participer à la programmation et au suivi des travaux d'investissement pour le renouvellement et l'extension du patrimoine arboré dans le cadre du plan 5 000 arbres.

Participer au suivi des projets et travaux d'aménagement en lien avec les responsables de projets.

Assurer une veille technique et réglementaire sur son secteur d'activité

CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :

Dans le cadre du règlement intérieur du temps de travail

Amplitude d'ouverture du service :

8h – 17h00

Horaires à préciser : cycle de 35h, 36h, 37h30 ou 38h30 hebdomadaire.

M
O
B
I
L
I
T
E
I
N
T
E
R
N
E

La direction de l'Environnement recrute un.e :
Chargé.e de la préservation du patrimoine arboré
Cadre d'emploi : Technicien

LIEU DE TRAVAIL : Tour A – 1, Place du 27 mars 2002 – 92000 NANTERRE

COMPETENCES & APTITUDES REQUISES A L'OCCUPATION DU POSTE :

Connaissances en horticulture et arboriculture, sensibilité à l'aménagement paysager

Connaissance des outils bureautiques

Connaissance du fonctionnement des marchés publics

Rigueur administrative et organisationnelle

Réactivité

Qualité relationnelle et rédactionnelle

Esprit d'analyse et de synthèse

Titulaire de l'AIPR

Permis B en cours de validité

INTERESSE.E PAR CE POSTE ?

Envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 15/09/2024, à l'attention de Monsieur le Maire, précisant la référence REF 69-ENV/2023 par mail : drh.secteur.recrutement@mairie-nanterre.fr ou par voie postale à : Direction des Ressources Humaines - Service Emploi Formation – 1, Place du 27 mars 2002 - 92014 Nanterre cedex.

REFERENTE DU RECRUTEMENT - Rokhy DRAME – rokhy.drame@mairie-nanterre.fr

M
O
B
I
L
I
T
E

I
N
T
E
R
N
E